Numéro 4 Avril 1900.

SOCIÉTÉ AMICALE DES ANCIENS ÉLÈVES DE L'ORPHELINAT PREVOST à CEMPUIS (Oise).

cps n° 4 1° série
page 1

BULLETIN TRIMESTRIEL

SIÈGE SOCIAL :
20, Rue Étienne-Marcel, PARIS

Toutes les Communications concernant le bulletin devront être adressées au Secrétaire A. SAULON, 87, Boulevard Voltaire, à Paris.

SOMMAIRE : Le nouveau Conseil. — Notre concert. — Nos progrès. — Assemblée générale. — Avis. — Liste des Élèves quittant l'Orphelinat dans le trimestre.

LE NOUVEAU CONSEIL

Dans sa séance du 13 janvier 1900, la Société réunie en Assemblée générale, a nommé pour l'année 1900, son Conseil d'administration. Ce dernier a constitué son Bureau et ses Commissions de la manière suivante :

Bureau :

Président : **Bourgoin J.**, 64, Rue Tiquetonne.
Secrétaire : **Saulon A.**, 87, Boulevard Voltaire.
Adjoint : **Urban A.**, 36, Quai Jemmapes.
Trésorier : **Loiseau G.**, 3bis, Rue Baron.
Adjoint : **Jeannin A.**, 8, Cité Marcadet.
Archiviste : **Houreux C.**, 12, Boulevard St-Jacques.

Commission des Fêtes :

Houreux C., 12, Boulevard Saint-Jacques.
Thepenier 8, Rue Cail.

Commission des Secours :

Mangin (Mlle) E. 5, Impasse Rolleboise.
Palabot A., 12, Rue de la Cossonnerie.

NOTRE FÊTE DU 10 MARS.

Le 10 mars a eu lieu dans les salons du Globe, Boulevard de Strasbourg, la première soirée familiale organisée par la Société Amicale, pour affirmer sa vitalité et se réjouir des résultats acquis.

Au dire de tous, elle a obtenu un franc succès ; nous le devons surtout aux excellents sentiments de sympathie et de gaieté cordiale de nos invités.

En regrettant que le temps et le manque de place nous empêchent de donner un compte-rendu détaillé de cette bonne soirée, nous dirons seulement que nous avons eu le bonheur, malgré une organisation un peu hâtive, de réunir un public nombreux et que Concert et Bal ont été réussis. Le Bal a duré jusqu'à 6 heures du matin, se continuant même, grâce à la bonne volonté de pianistes amateurs, jusque bien après le départ des musiciens, tant était inlassable l'ardeur de nos amis.

MM. Faillet, Rousselle, Rébeillard, Conseillers généraux et d'autres Membres Honoraires ou amis dévoués s'étaient excusés de leur absence motivée et involontaire ; de même M. le Directeur de Cempuis, retenu impérieusement auprès de certains de ses élèves malades. Mais nous avions la bonne fortune de posséder parmi nous MM. Vaney, Surveillant général, à Cempuis, Clavel, Régisseur, délégués spécialement ; MM. Bonnet, Thomas, anciens professeurs, M. Baguer, Directeur de l'Institut Départemental des Sourds-Muets à Asnières (ces derniers nous ont donné leur adhésion comme Membres Honoraires) ; M. Mascart, Membre de l'Institut, et M. Laurent-Cély, Conseiller général, le si dévoué Vice-Président de la Commission Administrative, qui, malgré ses

multiples occupations est toujours au milieu de nous, secondant nos efforts de ses conseils éclairés et ses attentions paternelles.

Et remerciant, en général, tous ceux, amis et artistes qui ont contribué à la réusssite de notre fête, nous nous en voudrions de ne pas particulièrement féliciter Mlle Bonnet et notre camarade Georgette Thomas, qui ont mérité toutes deux les bravos unanimes.

Pour tout dire d'un mot, belle séance faite d'entrain, de gaieté et de bonne confraternité, qui a laissé à tous d'excellents souvenirs et.... nous oblige à lui donner une suite. On y pensera.

NOS PROGRÈS

Le Comité de Patronage.

Nous avons obtenu un résultat capital que nous avons hâte de signaler.

Le but principal que se proposaient d'atteindre les fondateurs de la Société était de créer une organisation solide qui pût venir en aide aux sociétaires malchanceux, à ceux qui manqueraient de travail et de ressources, comme aussi d'aider, à leur sortie de Cempuis, les jeunes gens à trouver de suite un emploi correspondant à leurs capacités.

Tant bien que mal, jusqu'ici, nous avons soutenu le camarade affligé dès que le cas nous a été connu. Toujours des fonds ont été réservés à cette œuvre. Mais, nous avons été bien souvent, presque toujours, impuissants à trouver des emplois convenables à ceux qui en avaient besoin; spécialement nous étions sans moyen d'indiquer une place à celui qui venait de sortir de l'Orphelinat, et qui ne pouvait plus par conséquent compter sur l'aide de cet établissement dont la tâche était achevée. Et cependant, c'était notre devoir à nous les aînés, de lui procurer du travail s'il ne pouvait en trouver par lui-même ou par ses proches. Mais comment l'eussions-nous pu faire? Il nous manquait le rouage nécessaire, l'outil de placement.

Le voici créé.

Approuvant nos projets, les dévoués membres de la Commission administrative les ont étudiés, remaniés et sous l'effort de leur compétence en ont fait quelque chose de pratique, une organisation admirable qui répondra aux besoins prévus. Voici :

Un Comité de Patronage est créé, qui comprendra des représentants autorisés des principaux corps de métiers et professions. Ces membres, *chefs de colonne* de chaque métier ou commerce --(suivant l'expression catéristique de M. Laurent-Cély), — connaissant à merveille leurs spécialités et celles similaires, ayant des relations étendues à tous leurs collègues de la partie, ces membres seront conséquemment en position excellente pour placer le candidat suivant ses facultés; ils le placeront soit chez eux, soit dans une maison patronale connue d'eux. Ils lui donneront aussi toutes recommandations et tous conseils utiles.

Ainsi, par exemple, une de nos jeunes filles, demoiselle de magasin, ou désirant le devenir, s'adressera à M. X.... ou Mme X.... (propriétaire, directeur ou intéressé des grands magasins Z..) *membre de notre Comité de Patronage, chef de colonne de cette specialité* et M. X... indiquera à notre jeune fille un emploi ou la marche à suivre pour l'obtenir.

De même, un de nos jeunes garçons mécanicien, s'adressera à M. X..., mécanicien, *membre de notre Comité de Patronage*. Et ainsi pour chaque corps de métier.

Nous ne connaissons pas encore la composition de ce Comité de Patronage, appelé à rendre tant de services à notre Société. Nous savons seulement que l'idée de sa créatîon, sur ces bases si pratiques, appartient à M. Laurent-Cély, notre dévoué membre honoraire. M. Laurent-Cély a exposé les grandes lignes de son projet à notre dernière Assemblée générale, au grand contentement de tous les assistants que sa parole claire et convaincante a charmés; nous savons aussi que son non moins dévoué collègue M. Rébeillard, également présent, y a donné son approbation. Ces Messieurs se proposent de faire aboutir promptement ce projet.

Cela nous suffit pour en prévoir le succès complet et prochain, et pour nous en réjouir. Par avance, nous adressons à ces Messieurs et notamment à M. Laurent-Cély, le promoteur du Comité, nos remerciements les plus vifs et les plus sincères.

J. B.

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE
du 13 Janvier 1900.

Procès-verbal de la séance.

La séance est ouverte à 9 heures 3/4 sous la Présidence du camarade Jeannin.

34 sociétaires sont présents.

Le Président donne lecture de plusieurs lettres entr'autre une de M. Grébauval, Conseiller

général, s'excusant de ne pouvoir assister à notre réunion.

Au nom de la Société, le Président remercie MM. Laurent-Cély et Rébeillard, Vice-Président et Rapporteur de la Commission administrative de l'Orphelinat Prevost, qui ont bien voulu nous honorer de leur présence.

Le Secrétaire procède ensuite à la lecture du procès-verbal de la dernière séance.

Aucune observation n'étant présentée, celui-ci est mis aux voix et adopté.

Lecture est ensuite faite du Compte-rendu moral et financier.

Rapport moral.

MESSIEURS ET CHERS MEMBRES HONORAIRES,
CHERS CAMARADES,

Conformément aux termes de nos Statuts, nous venons vous rendre compte du mandat qui nous a été confié.

Notre Société, après avoir eu des débuts assez difficiles, était arrivée à grouper bon nombre de camarades et surtout à les intéresser à continuer dans la vie l'œuvre de solidarité commencée à Cempuis.

La bonne marche de notre Société avait été entravée, dans les dernières années, par suite de diverses circonstances, mais surtout permettez-nous de le dire, par le manque de persévérance de quelques-uns d'entre nous.

L'année qui vient de s'écouler, peut être considérée comme le point de départ d'une nouvelle organisation, faite sur des bases solides, qui ne seront durables qu'avec l'aide et le concours de chacun. Pour sortir de l'engourdissement où nous nous sommes laissé aller, nous ne vous dissimulerons pas que la tâche est ingrate, et nous voulons prévenir ceux qui vont nous remplacer qu'il reste beaucoup à faire. En les conditions où nous nous sommes trouvés, nous croyons avoir fait tout ce qu'il était possible, ce qui d'ailleurs, était notre devoir.

Cette année nous a amené 20 nouveaux membres : Andignoux (Edouard), Desnoyers (Charles), Frayard (Marie), Palabot (Auguste), Debray (Victor), Lozay (François), Noël (Jeanne), Mme Palabot, Giroud (Gabriel), Fleury (Auguste), Lazarille (Marius), Lepreux (François), Bardin (Nicolas), Besson (Etienne), Eschbach (Paul), Fouilleron (Augustine), Hodier (Jules), Ladoué (Emile), Lazarille (Pierre), Marnois (Emile), Bailly (Constantin) : ce qui porte à 80 le nombre de nos adhérents.

Parmi cette liste, vous reconnaîtrez les noms de plusieurs anciens élèves, qui après être restés longtemps écartés de nos réunions, sont revenus à notre groupement.

Nos réunions hebdomadaires ont été aussi plus suivies, ainsi que nos réunions trimestrielles.

C'est toujours avec grand plaisir que nous nous retrouvions à ces réunions, atteignant ainsi le but de notre Société, qui est d'avoir de constantes relations entre les membres, afin de se bien connaître et de pouvoir parer à toute éventualité pour quiconque d'entre nous, s'il en était nécessaire.

La moyenne relativement faible des sociétaires assistant à nos réunions pourrait faire croire à peu d'empressement : c'est une erreur. D'abord, nous avons à tenir compte de ceux qui ont trouvé leur gagne-pain loin de Paris, et à qui nous ne pouvons demander d'assister à nos réunions, de même pour ceux qui habitent la banlieue et qui ne peuvent venir chaque fois ; nous avons aussi l'absence plus que motivée de nos camarades soldats, et également nos demoiselles, qui, maintenant mariées, ne peuvent nous donner leur concours aussi suivi.

Notre année ne se sera pas terminée sans que nous ayons aussi à vous annoncer une bonne nouvelle. Grâce au concours bienveillant de l'Administration préfectorale, nous avons obtenu pour nos réunions une salle d'école rue Etienne-Marcel ; qu'elle veuille bien recevoir ici le témoignage de notre vive reconnaissance. Nous espérons que l'obtention de cette salle ne fera qu'encourager les sociétaires à assister plus assidûment à nos réunions, et que ceux (surtout les jeunes filles) qu'une salle de café avait un peu éloignés de nous, reviendront nous apporter leur précieux concours.

Notre petit Bulletin, créé cette année et dont vous avez tous reçu les premiers numéros à leur date, est aussi un nouveau lien de solidarité, vous rappelant à la mémoire des camarades qui ne peuvent venir aux réunions et leur montrant que nous sommes toujours unis. A ce sujet, nous devons adresser nos témoignages de reconnaissance à la Commission administrative et à l'Administration préfectorale, qui ont bien voulu nous autoriser à faire composer et imprimer notre Bulletin par nos jeunes camarades de Cempuis et cela gratuitement.

Là ne s'est pas borné le travail que s'était imposé votre Conseil et qu'il n'a accompli qu'en partie. Nous avons organisé, dans le courant de la bonne saison, deux excursions aux environs de Paris, qui n'ont laissé que de bons souvenirs à ceux qui ont eu le plaisir d'y participer, et dont chacun a pu lire le compte-rendu dans notre Bulletin. La fanfare formée comme vous le savez entre les anciens élèves devait être un de nos agréments et, de plus, une aide fructueuse à la Société. Nous devons vous dire que là a été notre point difficultueux. En effet, désorganisée au début de l'année par le départ de son chef, nous avons essayé mais en vain de la reconstituer ; le Conseil qui nous succédera ne doit pas désespérer d'y arriver, car nous avons déjà posé quelques jalons qui activeront sa reconstitution, à la condition essentielle cependant de trouver l'aide et le concours de nos camarades fanfaristes.

Nous avons aussi à vous annoncer le projet d'instituer un Comité de patronage destiné à vous seconder, et surtout à nous aider à procurer des emplois aux élèves sortant de Cempuis et à ceux de nos adhérents se trouvant sans occupation.

Voilà, chers camarades, le résumé succinct des différents travaux qui ont occupé votre Conseil ; mais avant de terminer ce court rapport, permettez-nous d'adresser en votre nom les remerciments les plus sincères et les témoignages de vive reconnaissance au Conseil général de la Seine, à la Commission administrative, à l'Administration préfectorale et à tous nos Membres honoraires et bienfaiteurs, qui se sont associés à notre but et nous ont offert leur bienvaillant concours.

Rapport Financier.

Nous sommes heureux de vous annoncer que la situation financière de notre Société est dans de très bonnes conditions.

Les cotisations de nos membres actifs n'ont pas été aussi régulières depuis longtemps. Les rentrées s'opèrent maintenant presque aisément, c'est ainsi que, depuis le le mois d'avril 1899, votre Trésorier a perçu 170 francs représentant 340 cotisations ; nous espérons que cela ne fera que s'accroître et que le nombre des irréguliers continuera à diminuer.

La généreuse subvention du Conseil général de la Seine et les dons des membres sont venus, comme chaque année, grossir le chiffre de nos recettes.

Nos œuvres de solidarité ont eu cette année une part assez large ; aussi votre Conseil a-t-il cru bon de créer une caisse spéciale dans ce but, dénommée : *Caisse de secours*, et à laquelle il a affecté la somme de 300 francs.

Les dépenses ont été assez restreintes ; à part les frais généraux habituels d'administration : convocations, frais de salle, correspondance, papier, etc., qui sont toujours les mêmes ou à peu près. Les autres dépenses ont été très modestes ; la participation de chacun dans la mesure du possible venant atténuer largement les dépenses de nos excursions.

Voici le détail des comptes :

Caisse de secours :

Provisions	300f »
Œuvre de solidarité	60 »
Il reste un solde de	240f »

que votre Trésorier reporte à nouveau.

Recettes :

Reliquat en caisse le 4 Mars 1899	806f 45
Membres honoraires	30 00
Dons	40 00
Cotisations membres actifs	170 25
TOTAL	1.046f 70

Dépenses :

Musique	13f 70
Frais de salle	15 40
Achat de jeux	16 15
Frais de convocations	42 20
Œuvre de solidarité (avant la création de la caisse spéciale)	28 20
Frais généraux, papier, pâte à copier, divers, etc	40 45
Excursions	70 00
Divers	28 00
TOTAL des dépenses	254f 10
Somme affectée à la création de la caisse de secours	300f 00
TOTAL	554f 10

Balance des comptes :

Recettes	1.046f 70
Dépenses	554 10
Ce qui forme un solde de	492f 60

que votre Trésorier porte à nouveau.

La fin de ce rapport est accueillie par de nombreux applaudissements.

La parole est donnée a M. Laurent-Cély qui nous engage a persévérer dans la voie que nous nous sommes tracée, nous assurant du concours bienveillant de la Commission administrative et de l'Administration préfectorale.

Il nous dit que la Commission administrative s'est émue de la situation faite aux élèves qui sortent de l'Orphelinat sans être assurés qu'ils trouveront un emploi. Il nous rappelle que son projet de formation d'un Comité de patronage aboutira d'ici peu. Son but principal sera de pourvoir au placement immédiat de nos jeunes camarades sortant de Cempuis, ainsi qu'à ceux d'entre nous se trouvant sans emploi.

Après les vifs applaudissements que soulèvent ces paroles encourageantes de M. Laurent-Cély, le Président au nom de la Société le remercie bien vivement et l'assure de toute notre reconnaissance pour le concours précieux qu'il veut bien apporter à notre œuvre.

L'ordre du jour appelle ensuite les élections pour la nomination du Conseil.

Le scrutin est immédiatement ouvert et donne les résultats suivants pour le premier tour : Loiseau, Jeannin, Palabot, Houreux, Saulon, G. Debray, Bourgoin, Urban et Thepenier.

Le camarade G. Debray remercie les nombreux camarades ayant voté pour lui, mais par suite de ses occupations, il se voit obligé, à son grand regret, de n'accepter aucune fonction.

On passe donc à un deuxième tour de scrutin pour pourvoir à son remplacement et notre camarade Eugénie Mangin est nommée, ce qui complète les 9 membres du Conseil.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 11h 30.

Le Secrétaire : A. SAULON.

Avis

Prière aux camarades qui ont rempli des fonctions administratives dans la Société (Présidence, Secrétariat, Trésorerie, Archives), et qui auraient conservé des papiers, livres de procès-verbaux, de trésorerie, rapports, liste de sociétaires, etc., de bien vouloir les remettre au Secrétaire A. Saulon, 87, Boulevard Voltaire, ou les rapporter au siège social.

Liste des Élèves quittant l'Orphelinat dans le trimestre

(Avril, Mai, Juin)

Estevant (Alice), Giletière, Mme Besnard, 39, r. Durantin, Paris.
Bailly (Pauline), Mme Bailly, 180, rue de Belleville, Paris.
Émille (Mathilde), Repasseuse, Mme Émille, 119, r. d'Aboukir, Paris.
Gascard (André), Jardinier, M. Gascard, 168 bis, rue de Paris, à Vincennes (Seine).
Stoll (René) Typographe, M. Guibout, 32, rue Servan, Paris.
Michel (Charlotte), Mme Michel, 1, rue Primatrice, Paris.
Thirion (Maria), Corsetière, Mme Thirion, 90, cours de Vincennes, Paris.

Le Gérant : HENNECART.

Impie de l'Orphelinat Prevost, à Cempuis (Oise).